

Service Ophtalmologique du CHU POITIERS 2, Rue Milétrie BP 577 - 86021 POITIERS Cedex

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ANNEE 2017 TENUE LE : 13 OCTOBRE 2018

Conformément aux dispositions de la loi du 10 juillet 1965 et du décret du 17 mars 1967, il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les membres AMAM ou leurs mandataires en entrant en séance.

L'Assemblée Générale est déclarée ouverte à 10h30.

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, décide de désigner Martine BIRNBAUM, en qualité de Secrétaire de séance.

MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES:

Mme Marie-Thérèse CHARMETTE (Présidente)

M Nicolas LEVEZIEL (Président du Conseil Scientifique)

M Michel CHARMETTE (Vice-président)

Mme Martine BIRNBAUM (Secrétaire Générale)

M Yves BIRNBAUM (Trésorier)

Mmes Hélène VALADE, Yveline FRANCHINEAU, NOURRY MONIQUE,

MM Daniel MALTKORN, Mmes Michèle TURPAIN, Josette PELLETIER,

Mr Bernard DUPUIS, Mme Sabine BALLERY, MM François PATRIER, Yves BARDET,

Mmes Georgette GRIVEL, Madeleine LINCK, Martine LAFONT,

MM Jacques MORISSET, Daniel AUGUSTIN, Yann BERGEON,

Mmes Sylvia CHARTIER, Sylviane GIL, Michèle LECOINTRE, Dany MAILLET,

MM Jacques DECHAINE, Mmes Françoise MONTAUBIN, Marguerite-Marie THOMAS-LEPINE,

MM Dominique TORNAY, Gilles CHARON, Daniel TOURNEROCHE, Kenneth HARDING

Mmes Christine TOURNEROCHE, Marlène GARNIER, Anne BLANCHARD, Claudine DANG VU,

Mmes Marie-Thérèse DEVAUCHELLE, Joëlle MONROIG, Jeanne EIMERY.

MM Christian NERISSON, Jean-Claude MARQUIS.

41 Membres sont présents ou représentés sur 116 inscrits, (99 inscrits en 2016).

Madame la Présidente déclare que l'Assemblée Générale peut se dérouler légalement, compte tenu que nos statuts n'impliquent aucun quorum pour son déroulement et sa validité.

MESSAGE DE LA PRESIDENTE

En ce samedi 13 octobre 2018, nous voici réunis en ce lieu prestigieux qu'est La Sorbonne pour y tenir l'A.G annuelle de l'association Amam-Myopie et aussi pour assister au colloque sur la myopie, ses complications et ses traitements proposé par le Professeur Nicolas LEVEZIEL, Président du Comité Scientifique de notre association.

A noter qu'Amam–Myopie continue à sensibiliser de plus en plus de patients concernés par la maculopathie myopique et de partenaires attachés à faire évoluer la recherche en ce domaine.

Le site Amam-Myopie.fr transmet de plus en plus d'informations pertinentes pour appréhender la maculopathie myopique et cerner les progrès scientifiques et techniques en ophtalmologie.

Des projets conçus en 2016 ont été concrétisés au cours de 2017. C'est le cas, par exemple, du don de l'UNADEV (Union Nationale des Aveugles et des Déficients Visuels). C'est le cas de l'élaboration d'une plaquette commune Amam-Myopie - Krys-Group largement diffusée par le réseau Krys auprès de ses clients et de ses partenaires.

De plus en plus de membres d'Amam-Myopie contribuent à la réalisation de diverses actions en faveur de l'association notamment des opérations de communication.

En 2017, le Professeur N. LEVEZIEL nous a associé à la conférence-débat sur la myopie forte qu'il organisait à Poitiers avec son équipe et le Laboratoire Thomas SINCLAIR.

Cette année à nouveau, afin de nous faire découvrir les avancées médicales et techniques relatives à la myopie, le Professeur Nicolas LEVEZIEL nous invite au colloque intitulé « Faire le point sur la myopie, ses complications, ses traitements » qu'il a mis en place cet après-midi.

Au nom de tous les membres de l'association je l'en remercie vivement.

J'en profite pour remercier aussi tous les intervenants qui participeront à la réussite de cette journée.

Une nouvelle fois, l'association Amam-myopie tient à exprimer sa gratitude à l'égard du Professeur Nicolas LEVEZIEL, Président du Comité Scientifique ; également à l'égard de Madame Martine BIRNBAUM, notre secrétaire générale ; également à l'égard de Monsieur Yves BIRNBAUM, notre trésorier, en raison de leur dévouement en vue de faire vivre activement l'association et d'informer au mieux tous ses membres.

A la suite de l'AG, vous êtes conviés à un buffet offert par Amam-myopie au cours duquel vous pourrez faire plus ample connaissance.

Je vous remercie de votre participation ainsi que de votre soutien fort utile à la mise en œuvre des objectifs d'Amam-myopie.

La Présidente : Mth. Charmette-Bostbarge

ORDRE DU JOUR

RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE 2017 RAPPORT FINANCIER 2017 PREVISIONS POUR L'ANNEE 2018 QUESTIONS DIVERSES

RAPPORT MORAL

Notre Association a grandit en nombre d'adhérents, même s'il est difficile de se faire connaître malgré tous nos efforts.

Ce phénomène touche toutes les associations qui ont beaucoup de mal à se développer en terme d'adhésions, mais pour la nôtre, nous sommes passés de 99 membres à fin 2016 pour en compter à ce jour, 116.

RAPPORT

FINANCIER 2017

Nous vous avons communiqué précédemment les éléments comptables, des recettes et dépenses relatives à l'année 2017, gérés par le trésorier.

Chacune de nos dépenses est justifiée par 2 documents internes mis en place, à savoir :

- une demande d'engagement de dépense reprenant aussi le N° du chèque et son montant.
- une demande de règlement précisant le motif de la dépense engagée, le nom du fournisseur, la date, le montant et la reprise du N° du chèque correspondant à la dépense.
- la facture correspondante est jointe à ces documents, qui sont conservés en comptabilité par le trésorier.

L'ensemble de ces documents (détail des recettes et Dépenses) est disponible et chacun des Membres peut en prendre connaissance et les consulter sur simple demande par mail ou courrier postal.

Notre compte courant bancaire ouvert à la BRED BANQUE POPULAIRE de Créteil présente un solde créditeur au 31 décembre 2017 de : **1 814,90€.**

Le solde créditeur à fin 2016 s'élevait à : 1 508,11€.

Le solde créditeur Livret A, à fin 2017 de : 26 187,49€.

Vous pouvez constater de l'évolution dans notre Association en termes de finances qui vont nous permettre de continuer à nous développer.

Le détail des comptes vous a été adressé avec la convocation de cette A.G.

VOTE : Le RAPPORT FINANCIER Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

REALISATIONS EN 2017

Grace au Pr LEVEZIEL, nous avons pu tenir notre assemblée générale ordinaire et le Colloque Médical dans les Salons de Blossac de Poitiers.

Nous avons eu le plaisir d'être parrainé par Mr le Maire Alain CLAEYS qui a mis gracieusement à notre disposition, ses salons.

Nous avons reçu du Groupe Krys un don de 2.000€ et ainsi avons réalisé en partenariat, une plaquette commune AMAM/KRYS qui a été diffusée dans leur réseau.

Nous avons reçu aussi un don de **L'UNADEV**, Union Nationale des Aveugles et Déficients Visuels, de 7.500€ qui nous a permis de faire éditer de nouvelles plaquettes, de les diffuser et enrichir notre site Internet.

Nous avons aussi participé à la Semaine Nationale de Dépistage liée aux différentes pathologies de la maculopathie :

- . DMLA Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age,
- . Maculopathie Diabétique,
- . Maculopathie Myopique,
- . Autres formes de Maculopathie.

Cette campagne de sensibilisation a été organisée à l'initiative de :

L'INSTITUT d'EDUCATION MEDICALE et de PREVENTION

basé à Lyon ce qui a permis aux patients atteints de ces pathologies de bénéficier de dépistages effectués durant la dernière semaine de juin 2018 par les Centres Hospitaliers et Cabinets d'Ophtalmologie qui ont adhéré à cette cause.

PREVISIONS POUR L'ANNEE 2018

Nous avons proposé de conserver le montant de la cotisation actuelle à 20ϵ : Cette proposition est votée à l'unanimité.

Nous souhaiterions que les Membres, qui nous feront confiance en 2019, nous adressent systématiquement leur cotisation dès le début de l'année. Celle-ci nous permettrait de pourvoir à des dépenses éventuelles.

Afin d'avoir des informations rapides sur la Myopie Forte, le site du C.H.U. Poitiers a mis en place un Lien Internet que nous pouvons consulter depuis notre site.

Un dossier de demande de don sera déposé auprès des laboratoires NOVARTIS pour pouvoir imprimer nos plaquettes et faire confectionner plusieurs banners.

<u>VOTE PREVISIONS 2018 :</u> Approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

DIVERS

Nous enrichissons notre site et ce, grâce à l'aide du Pr Leveziel, par des encarts et des informations médicales liées à la Maculopathie Myopique.

Notre site nous coûte seulement 100€ par an d'hébergement. Nous avons fait différentes études de coûts et de faisabilité, et seule notre Société actuelle de communication s'est révélée la moins coûteuse.

Le Directeur de la société REMY'ART, Monsieur Rémy NASSER nous offrira pour notre AG de Paris, un banner et son support. Nous l'en remercions par avance.

Nous demanderons au Pr Levéziel la possibilité d'intégrer dans notre site AMAM les projections faites par les Ophtalmologistes du CHU Poitiers, lors du Colloque Médical de l'après-midi.

Nous espérons avoir été clairs, dans les détails de la vie de notre Association et nous vous remercions de votre aide toujours précieuse, de votre confiance durant l'année 2018 et comptons encore sur vous pour l'année 2019.

Nous vous rappelons l'adresse de notre site Internet : www.amam-myopie.fr
Le Lien "MEMBRES" depuis notre site propose diverses informations que vous pouvez consulter en cliquant sur ce Lien et en indiquant : amam2016

Nous avons convié à venir rejoindre les membres du bureau, pour leur aide très précieuse, Mesdames :

- **Sabine BALLERY**, membre AMAM qui écrit et illustre des petits livrets d'histoires pour jeunes enfants, notamment :

- Un gentil crapaud : <u>Barnabé se trouve laid</u>

- Une petite souris : <u>Souricette n'en fait qu'à sa tête</u>

- Un petit singe rigolo : Jojo fait son numéro

Pour chaque histoire, un petit jeu consiste à retrouver des animaux cachés dans chacun des livrets.

Nous nous devons de l'aider à se faire connaître par la diffusion de ses livrets d'autant qu'un 1€, pour chaque livret vendu, est reversé à l'Association pour la recherche médicale.

Vous trouverez prochainement dans notre site Internet, LIEN: NOUVELLES, ses coordonnées pour la contacter en cliquant sur le livret présenté (télécharger).

Un grand merci pour cette belle démarche.

- Madeleine LINCK, ancien médecin endocrinologue et diabétologue, membre AMAM qui nous a représentés à la journée de septembre dernier lors du Forum des Associations à Clermont-Ferrand.

Elle a consacré sa journée à donner des informations pour faire connaître notre Association et doit encore s'y consacrer prochainement.

Nous proposerons de ce fait, en novembre 2019, de nous réunir à Clermont-Ferrand pour y effectuer notre Assemblée Générale Ordinaire se rapportant à l'année 2018.

Nous la remercions pour son dévouement et sa disponibilité.

- Yveline FRANCHINEAU, qui n'a pu être des nôtres, a organisé un concert dans l'Eglise de Saint-Benoît, en mai dernier, dont la recette a été entièrement versée à notre Association et pour la recherche médicale. Nous vous avons déjà adressé les photos de cette soirée représentée par M le Pr N.LEVEZIEL.

De plus, elle nous aide et s'emploie à la diffusion des courriers pour les membres qui ne sont pas sur le réseau Internet.

Nous lui adressons tous nos remerciements.

Nous avons aussi accueilli 2 nouveaux membres, lors de cette AG.

Grâce à leur participation, des idées ont été retenues pour faire évoluer notre Association. Nous allons doter AMAM d'un téléphone portable minimaliste dont le N° sera intégré dans notre site Internet, sur les banners et par la suite, sur nos futurs flyers.

Nous vous communiquerons prochainement ce numéro de téléphone qui sera réservé aux personnes atteintes de Myopie Forte qui souhaiteront recevoir des informations. Pour ce qui concerne les membres AMAM, nos échanges se font soit par mail et/ou téléphone personnel.

Ce téléphone sera mis à la disposition des membres du Comité Directeur.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posée, l'Assemblée Générale est déclarée suspendue à 11h45.

Nous rappelons qu'un buffet est offert par notre Association, lequel sera suivi d'un Colloque Médical organisé par le Pr LEVEZIEL.

Poitiers, le 23 octobre 2018.

La Secrétaire Générale Martine BIRNBAUM La Présidente Marie-Thérèse CHARMETTE

(Hors-séance) – Dernière minute –

Nous avons pris un abonnement téléphonique auprès de La Poste et nous sommes à même de vous communiquer le numéro de notre Association.

06.41.24.59.09.

Ainsi nous pourrons être joignables et répondre de manière plus efficace.